

conjoncture

10

TOURISME

Février 2019

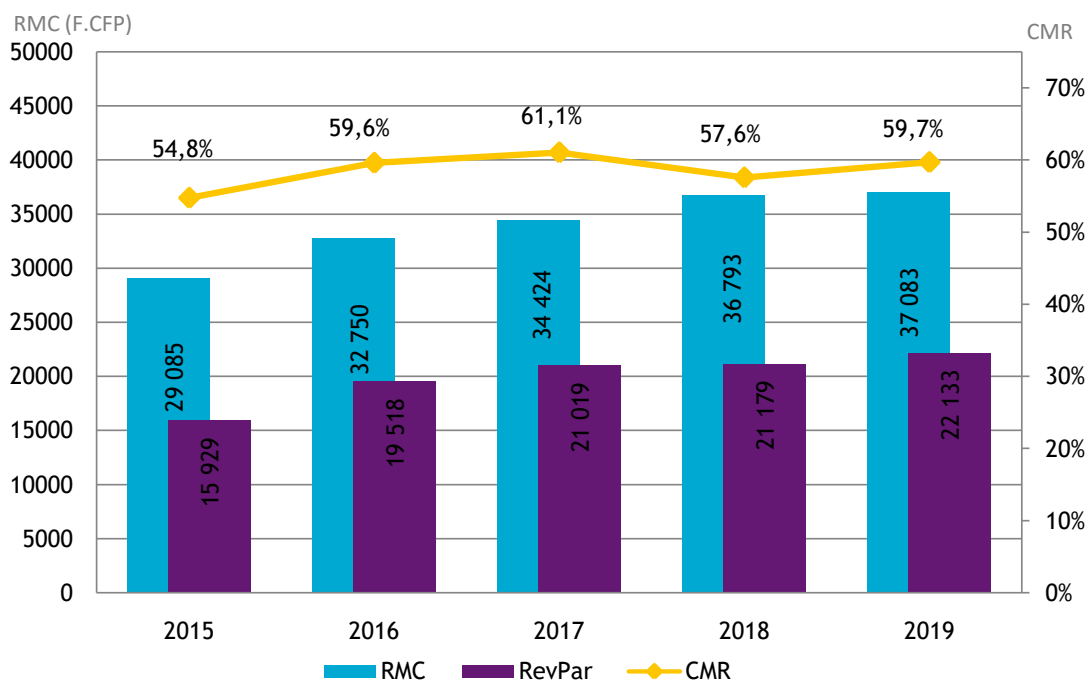
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En février 2019, la fréquentation hôtelière augmente de 1 % par rapport à février 2018. Cette hausse s'explique par la progression du nombre de chambres vendues vers les marchés européen (+ 43 %), américain (+ 19 %) et métropolitain (+ 15 %). A l'inverse, les ventes diminuent sur tous les autres marchés y compris sur le marché domestique.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) perd 0,5 point sur un an, à 57,1 %. Dans le même temps, le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 2 % et s'établit à 37 552 F.CFP. Le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) croît de 1 % à 21 455 F.CFP.

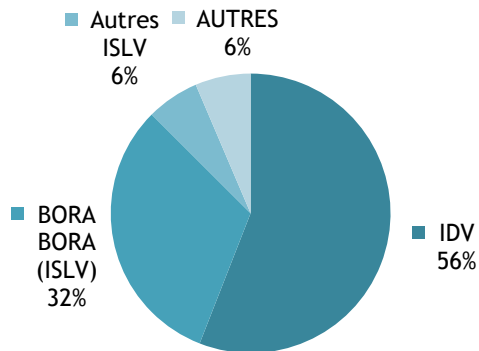
En cumul depuis le début de l'année, le coefficient moyen de remplissage (CMR) est de 59,7 %, en baisse de 2,1 points par rapport à l'année précédente.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

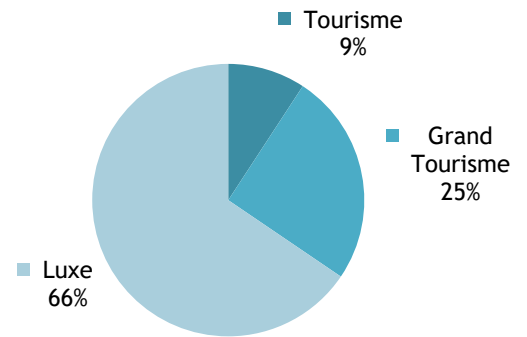


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 71 977 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



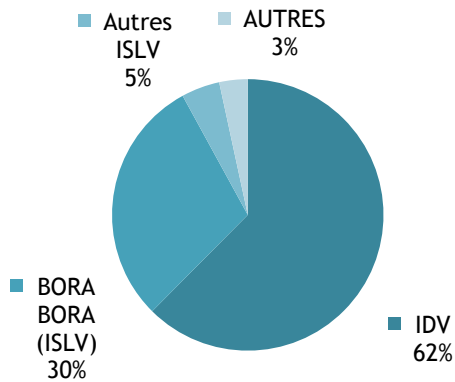
RÉPARTITION PAR CLASSE



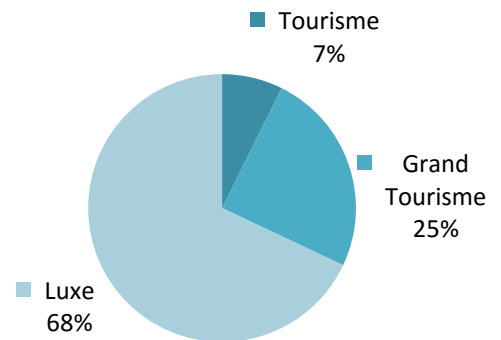
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 41 123 CHAMBRES LOUÉES

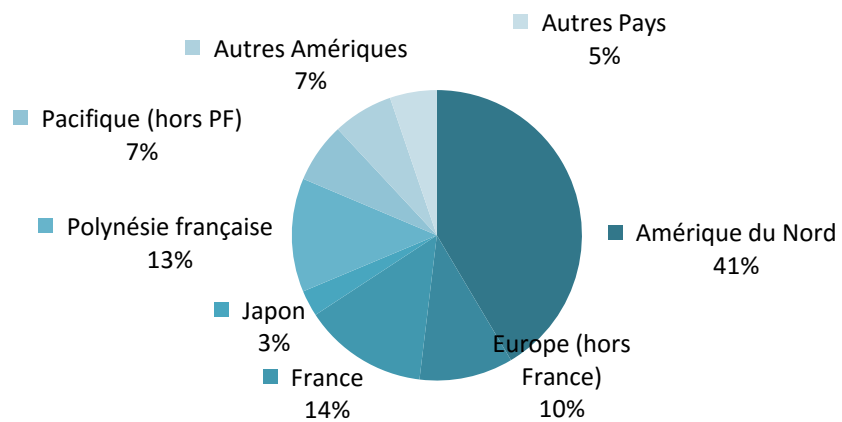
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

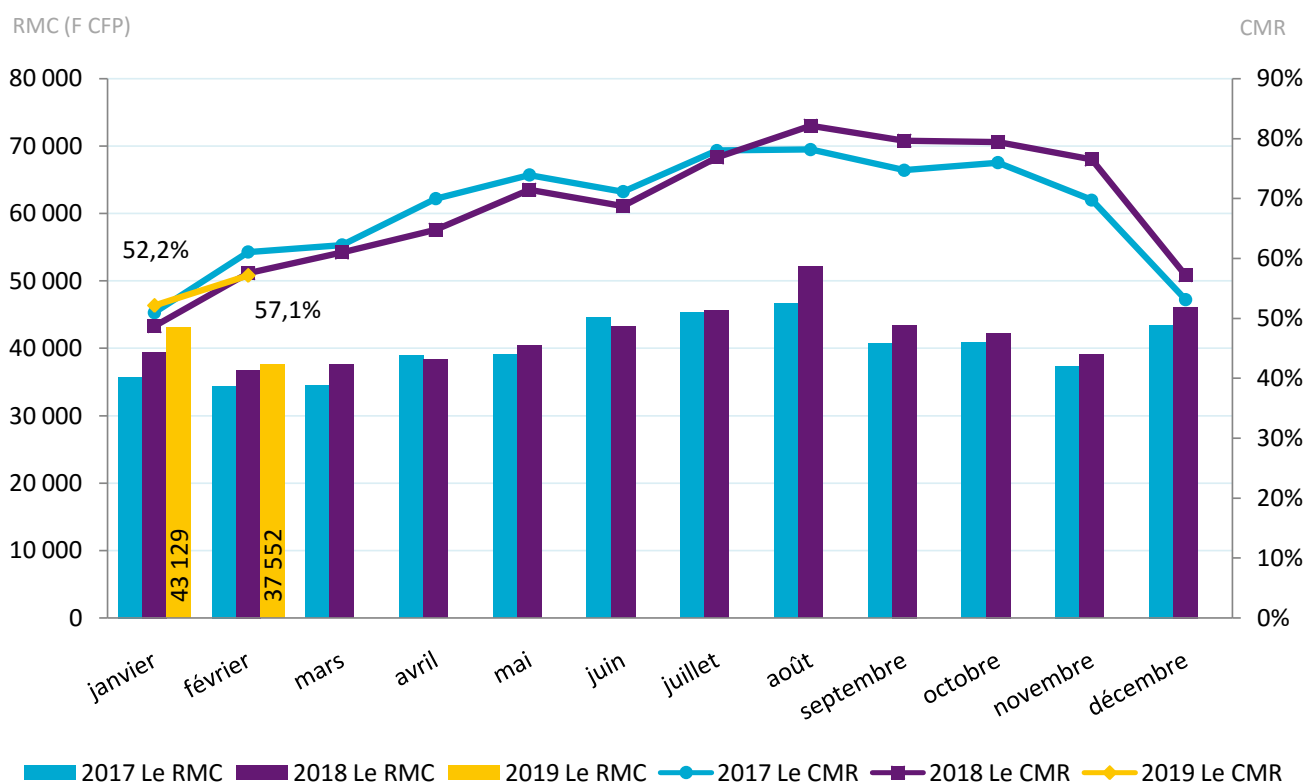
	FÉVR-18	NOV-18	DÉC-18	JANV-19	FÉVR-19	VARIATION 2019/2018
	Unité: nombre					
IDV	25 599	34 022	26 888	26 197	25 677	0,3%
Tourisme	3 834	5 712	4 569	4 227	2 816	-26,6%
Grand Tourisme	5 978	8 812	6 566	7 046	7 514	25,7%
Luxe	15 787	19 498	15 753	14 924	15 347	-2,8%
ISLV	13 859	22 588	16 751	13 920	14 054	1,4%
Tourisme	219	441	218	267	215	-1,8%
Grand Tourisme	2 040	4 184	3 076	2 044	2 149	5,3%
Luxe	11 600	17 963	13 457	11 609	11 690	0,8%
AUTRES Subdivisions	1 547	2 650	2 063	1 634	1 392	-10,0%
Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
Grand Tourisme	525	1 064	609	514	474	-9,7%
Luxe	1 022	1 586	1 454	1 120	918	-10,2%
TOTAL	41 005	59 260	45 702	41 751	41 123	0,3%
TOTAL Tourisme	4 053	6 153	4 787	4 494	3 031	-25,2%
TOTAL Grand Tourisme	8 543	14 060	10 251	9 604	10 137	18,7%
TOTAL Luxe	28 409	39 047	30 664	27 653	27 955	-1,6%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION DE FEVRIER 2019

CHIFFRES DU MOIS

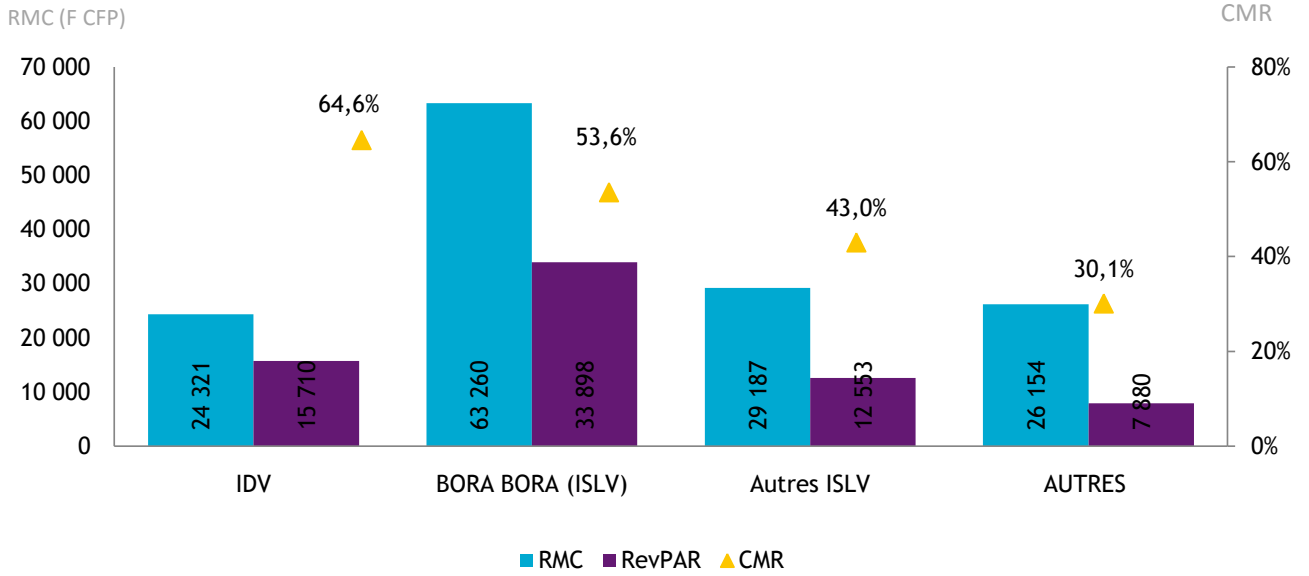
Revenu moyen par chambre louée : **37 552 F CFP**
 Revenu moyen par chambre disponible : **21 455 F CFP**
 Coefficient moyen de remplissage : **57,1%**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

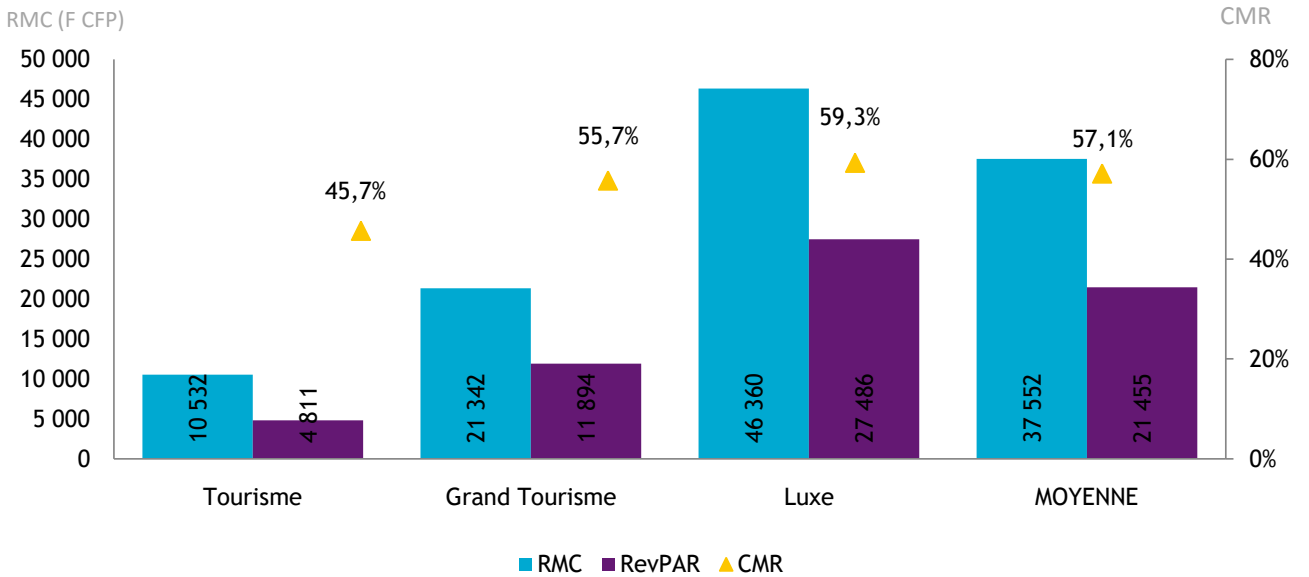


INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.